République Française **Liberté – Égalité – Fraternité**



COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE

COMMUNE DE BELLEFONTAINE

Direction Générale des Services



DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION SUR LA VOIE PUBLIQUE AVEC MISE A DISPOSITION DE MATERIEL OU DE LOCAUX

Procédure :

- 1- Toute association ou entreprise organisant une manifestation doit déposer ce dossier à la MDAVC <u>6 (SIX) SEMAINES au</u> moins avant la manifestation.
- 2- Ce dossier sera enregistré par le secrétariat général de la mairie, soumis aux services concernés pour observations et avis par M. le Maire.
- 3- La MDAVC se chargera d'adresser une réponse définitive à l'organisateur dans les meilleurs délais.

NB:

Il est rappelé aux dirigeants d'associations que la mise à disposition de matériel ou de locaux est assimilée à une <u>subvention</u> en nature qui doit être valorisée et figurer dans le compte-rendu financier de l'association.

I - L'organisateur

Personne morale

Dénomination :

Siège :

Représentant légal

Nom : Prénom : Domicile : Qualité : Tél :

Télécopie :

Adresse électronique :

II - La manifestation	
Dénomination de la manifestation :	
Date :	
Horaires : Contenu détaillé de l'événement :	
Site :	
Occupation d'un plan d'eau : oui non	
Taille du public attendu : Moins de 500 personnes Entre 500 et 1500 personnes Plus de 1500 personnes	
Effectif du personnel prévu (hors service d'ordre) : Nombre de commerçants souhaités :	
Service d'ordre prévu :	
□ Non	
□ Oui	
☐ Agrément à la palpation et à l'inspection visuelle des bagages	å main
Correspondant de sécurité générale :	
Nom:	Prénom :
Nom de la société de sécurité privée :	M. d
Téléphone	Mail:
Nombre d'agents assurant le service d'ordre : Bénévoles Professionnels	
Moyens mis à disposition (moyens radio, mise en pl présence de maîtres-chiens, etc.) :	ace d'un poste de commandement, véhicules,
III - Aménagements spécifiques prév	/us

Votre plan d'installation prévoit-il des aménagements spécifiques ?

Cocher la case correspondante

Aménagements spécifiques	OUI	NON
Chapiteaux électrifiés + prises		
Padium		
Gradins		
Pyrotechnie ou autres effets spéciaux		
Sonorisation		
Autres appareils électriques		
Appareils alimentés au gaz		
Distribution de denrées alimentaires		

IV - Demande de prêt de matériel municipal :

Matériel demandé	Quantité	Service concerné
Tables à tréteaux		TZ
Tables simples		TZ
Chaises		TZ
Podium		TZ
Barrières de sécurité		TZ
Autres demandes spécifiques :		-
A préciser		

PIECES à FOURNIR

- Copies des actes administratifs émanant d'autres collectivités, instances ou divisions administratives territoriales
- Attestation d'assurance de l'organisateur
- Déclaration SACEM

Selon aménagements prévus, joindre un dossier descriptif et technique précis, tenant compte des rubriques suivantes :

- Un plan détaillé de la manifestation.
- Un plan des aménagements et tous documents graphiques nécessaires à la compréhension du projet.
- Une notice descriptive indiquant notamment :
 - Le calendrier des phases de montage et de démontage (y compris les éventuels travaux de nuit nécessitant une autorisation spécifique).
 - Une notice de sécurité (caractéristiques des installations techniques, électricité, moyens de secours, etc.).
- La description des éventuels :
 - Effets de fumées, effets laser, effets pyrotechniques (plan de tir et plan d'implantation des artifices).
 - Sources d'alimentation électrique au réseau public.
 - Dispositions prises pour éviter que la manifestation soit source de nuisances sonores.
- L'indication des moyens d'accès et d'évacuation pour les personnes handicapées.
- Nombre de points de vente de restauration et boissons pour autorisation préalable délivrée par la Ville.
- Les installations hygiéniques, le nombre de points d'eau potable, nombre de points de réception des déchets, les modalités de stockage, d'enlèvement des déchets et de remise en état du site.
- En cas d'utilisation de chapiteaux, tentes ou structures :
 - Les extraits de registre de sécurité en cours de validité.
 - Les modalités d'accès des secours.

NB : Dans votre plan d'installation, veiller au respect d'une distance minimale entre les points de restauration et les équipements sanitaires et de stockage.

Date:

Signature de l'organisateur :

Réservé à l'administration

Date : Visa et observations MDAVC :			
Date : Visa et observations Services T	echniques :		
Date : Visa et observations des autres	Services :		
Décision de l'élu délégué □ Avis favorable □ Avis défavorable	Signature :		
Décision du Maire □ Avis favorable □ Avis défavorable	Signature :		